

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 17/04/2009

Monsieur le Maire a ouvert la séance du conseil, en nous présentant Angélique, qui remplacera Séverine pendant son congé maternité.

Angélique sera à la mairie où vous pourrez la contacter le :

Mardi, mercredi et vendredi, ouverture au public 13h30 à 17h15

Le jeudi..... 9h15 à 12h15

La mairie sera également ouverte les samedis matin de 9h15 à 12h15 le :

16 Mai - 20 Juin - 18 Juillet et le 29 Août 2009

Monsieur le Maire et son conseil sont toujours joignables par téléphone en cas de nécessité.

SUBVENTION : Une somme de 80 euros a été allouée au collège de Neung sur Beuvron, pour des besoins extra scolaires.

ASSURANCE : le Centre de gestion propose à toutes les communes du Loir et Cher de lancer un appel d'offre, pour obtenir une couverture efficace et à moindre prix, pour les agents titulaires. Le conseil a donné son accord pour lancer cette étude.

EAU : la société R.T.C. a envoyé son devis, pour changer le compteur d'eau de La Marolle, vérifier et faire les travaux de terrassement nécessaires pour canaliser l'eau qui s'écoule dans le fossé. Montant du devis : 3409 euros H.T.

VACANCES SCOLAIRES : Nous vous informons qu'un accueil de loisirs sera ouvert à Neung sur Beuvron, pour les adolescents de 12 à 15 ans du 6 au 31 Juillet .

Une réunion d'information aura lieu « Salle de la Forge » à Neung le 15 Mai à 19h30. C'est le groupement d'association « La Sologne des Étangs » avec Familles Rurales, qui ont organisé cet accueil.

Pour tous renseignements : Isabelle VILLENEUVE tel : 02 54 90 58 00 ou

fdfr-41@wanadoo.fr

COMMUNAUTE de COMMUNES : Le Conseil communautaire se réunira le 18 Mai à 18h30 à Montrieux en Sologne.

A noter que le site internet : www.sologne-des-étangs.fr, a été remis à jour. Vous pouvez trouver sur ce site, toutes les informations qui concernent notre Communauté de Communes de la Sologne des

Etangs.

ELECTIONS EUROPÉENNES : Ces élections auront lieu le 7 Juin. Si vous souhaitez faire partie du bureau, faites-vous connaître à la mairie.

ETANGS : Une subvention de 400€ a été votée pour l'année 2009 pour l'association « Pêche et Nature ». L'ouverture de la pêche s'est très bien passée...il y a du poisson ! Donc, à vos lignes.

CHEMINS : Comme vous avez pu le constater, des chemins ont été refaits en calcaire. Monsieur BADIER nous confirme que cette remise en état se poursuit

VOLS et DEGRADATIONS : Suite aux actes de vandalisme de ces jours derniers, Monsieur le Maire a déposé plainte à la gendarmerie, qui ouvre une enquête.

LOTISSEMENT du GLANDIER : Nous avons reçu en mairie le 17 Avril, l'autorisation de lotir pour ces terrains.

Nous vous rappelons qu'il est interdit d'emprunter la route de la Ligne qui traverse le lotissement, pendant les travaux.

S.I.E.O.M. (Syndicat Intercommunal d'Élimination des Ordures Ménagères du groupement de Mer) Nous avons reçu en mairie, début Avril, un courrier du S.I.E.O.M. nous informant d'un déséquilibre entre la section des Recettes de fonctionnement et celle des dépenses. Depuis le 01/01/09, une nouvelle taxe de 7 € par tonne incinérée entraîne une augmentation des dépenses, ainsi que la baisse des prix de reprise des matériaux et le coût des contrôles et analyses. Il rappelle par ailleurs que les taux sont restés quasiment stables au cours des trois dernières années et que malgré les augmentations, les coûts à l'habitant, comparés à d'autres Syndicats semblables, restent dans une fourchette moyenne de prix.

Il nous informe qu'afin de maîtriser les coûts, il travaille cette année sur le problème de collecte des écarts.

La filière de collecte et de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques, sera mis en place sur les déchetteries.

Le Syndicat a également décidé de ne plus collecter, ni de rattraper les jours fériés.

Merci de bien vouloir en prendre note

TRAVAUX d 'EXTERIEURS : Nous avons reçu plusieurs plaintes en mairie, concernant la nuisance occasionnée par des travaux extérieurs.

Nous vous demandons de bien vouloir noter les heures pendant lesquelles ces travaux sont autorisés :

Du lundi au vendredi	de 8h30 à 12h	et de 13h30 à 19h
Le samedi	de 9h00 à 12h	14h00 à 19h
Dimanche et jours fériés	10h00 à 12h	

Merci de respecter le repos de tous.

Fait à Montrieux le 18 Avril 2009